



BULLETIN MUNICIPAL N°33



Carnaval organisé par l'APEB : déguisements et bonne humeur même sous le ciel gris !

Edito du Maire

État Civil



Naissance :

30 mars : Clément MORA DUCOUSSO

Décès :

29 Mars : Christine NAVAILLES



Nous venons de voter le budget 2025 : il s'agit du dernier budget avant les prochaines élections municipales. Les finances de la commune sont aujourd'hui saines, et nous avons su préserver l'équilibre budgétaire sans jamais augmenter les taux d'imposition. Cette stabilité fiscale, dans un contexte parfois complexe, est une réelle satisfaction pour nous tous.

Cependant, nous devons rester prudents. L'avenir budgétaire des communes s'assombrit : baisse progressive des dotations, diminution des subventions d'investissement..

Malgré ce contexte incertain, nous souhaitons avancer le projet de l'aménagement du bois communal, un espace naturel que nous souhaitons valoriser pour notre village. la réalisation de ce projet dépendra néanmoins de l'obtention des subventions sollicitées.

Dans cette édition du bulletin municipal nous vous proposons un article relatif à des événements ou lieux ayant marqué la vie de Bougarber. A l'origine de cette évolution, le conseil municipal accueillera avec grand plaisir toute proposition ou suggestion qui pourrait enrichir cette publication.

Enfin, je vous invite chaleureusement à participer à la journée citoyenne le 17 Mai, un moment convivial et solidaire pour notre village.
Bien à vous.

Horaires de la Mairie

La secrétaire est présente les lundis, mardis, jeudis et vendredis avec ouverture au public de 13h30 à 17h00.

Tel : 05.59.83.20.21
Mail : mairie@bougarber.fr
www.bougarber.fr
Ma ville Facile

Corinne HAU

Ça s'est passé !

RDV avec les arbres



Le vendredi 24 janvier 2025, la commune de Bougarber, en collaboration avec la classe de maternelle de l'école, a participé à l'opération « Rendez-vous avec les arbres », initiée par la Communauté d'Agglomération de Pau. Ce projet vise à sensibiliser les plus jeunes à l'importance de la nature et au rôle des arbres dans notre environnement.



Sortie classe découverte

Les élèves des classes de GS, CP, CE et CM ont eu la chance de partir trois jours à Campan pour une belle aventure au cœur des montagnes. Ce voyage, organisé par les maîtresses, a été une belle réussite. Il a été rendu possible grâce au soutien financier de l'OCCE, de l'APEB et de la commune.

Repas des aînés

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale animée par Bruno Sallaberry, nos aînés ont partagé un excellent repas concocté par David Vella, traiteur à Poey-de-Lescar.

Merci à Annick Stryganek pour la décoration de table réalisée en scrapbooking, qui a apporté une touche colorée à la salle.

À l'année prochaine pour de nouvelles retrouvailles !



Aménagements pour petits et grands

Fronton



L'ancien grillage, qui laissait passer les balles plus qu'il ne les arrêtait, a été remplacé par un modèle bien plus solide. Désormais, seules les chandelles finiront derrière le fronton... mais ce ne sera plus la faute du grillage !

Ecole



D'anciens bacs à fleurs de l'Agglomération de Pau, ont été récupérés afin de créer des bacs à sable pour les élèves de l'école débordants de créativité !

Atelier jeunes

Comme chaque année, la municipalité organise un atelier jeunes du **4 au 8 août 2025**. En quoi cela consiste ?

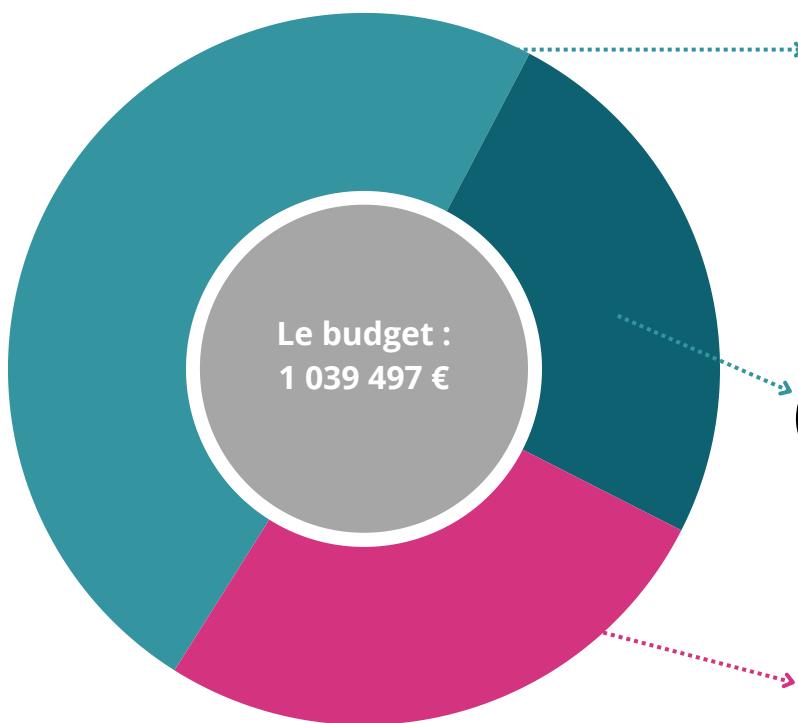
Réaliser des petits travaux de peinture et d'entretien des espaces extérieurs sous la houlette de Cédric, agent communal.

Une rétribution de 90 euros sera versée à l'issue de la semaine.

Si tu as entre 14 et 18 ans, n'hésite pas à te manifester auprès de la mairie pour participer à cet atelier !



L'essentiel du budget 2025



RECETTES

FONCTIONNEMENT

Impôts et taxes: **402 904 € (49%)**
 Report de résultat 2024 : **242 584 € (31%)**
 Dotations de l'État : **95 783 € (11%)**
 Autres ressources (produits des services, revenus des immeubles ...) : **20 674€ (9%)**

INVESTISSEMENT

Fonds de compensation de la TVA : **15 032.25 € (7%)**
 Taxe d'aménagement : **2 000 € (1%)**
 Report de résultats 2024 : **25 369.75 (11%)**
 Des subventions FEDER (fonds européens) et DETR sont attendues, mais ne peuvent pas être inscrites au budget car les arrêtés d'attribution n'ont pas encore été reçus.



Prélèvement de la section de fonctionnement

188 734€ (81%)

DÉPENSES

FONCTIONNEMENT

Hors épargne de gestion

619 627 €

Charges de personnel : **240 844€ (38%)**

Charges à caractère général (électricité, entretien bâtiments, carburants...) : **266 996 € (43 %)**

Charges de gestion courante (subventions aux associations, contribution ALSH...) : **97 800 € (15%)**

Charges financières : **4 210 €**

Fonds de péréquation : **9 000 €**



Épargne de gestion

permettant d'investir sur la commune

188 734 €

Total fonctionnement : 808 361 €

INVESTISSEMENT

328 972 €

Travaux de voirie : **30 000 €**

Travaux sur réseaux électrique : **14 000 €**

Travaux sur bâtiments : **38 500 €**

Aménagement vestiaire hangar : **11 000 €**

Aménagement bois communal : **58 000 €**

Défense extérieure contre l'incendie : **12 000 €**

Matériel : **21 300 €** (balayeuse, panneaux..)

Remboursement de la dette : **35 230€**

Restes à réaliser 2024 (grillage fronton) : **9 540 €**

Le budget 2025 de la commune

s'élève à **1 039 497 €** :

808 361 € pour le fonctionnement

231 136€ pour l'investissement

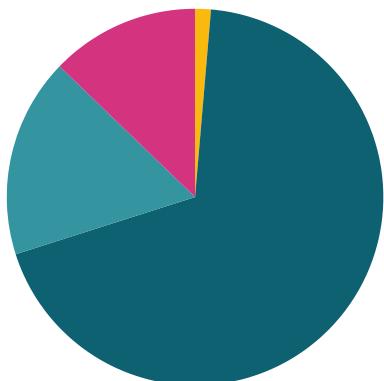
Taux des impôts 2025

En 2025, la Municipalité s'est engagée à ce que les taux communaux d'imposition n'augmentent pas.

Le taux communal de taxe foncière sur les propriétés bâties est ainsi identique à 2022, soit 24.36%. Après réfaction par l'État, le produit communal correspond au taux de **10.89 %**.

Le taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties est de **46.10%**.

L'essentiel du compte administratif 2024



FONCTIONNEMENT RECETTES

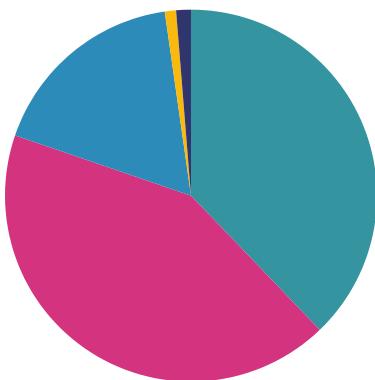
Impôts et taxes: **409 590.92 € (69%)**
 Dotations de l'État : **102 072.44 € (17%)**
 Autres ressources (produits des services, revenus des immeubles ...)
 : **76 192.86€ (13%)**
 Remboursement salaire personnel : **8 064.78 € (1%)**

Les recettes ont augmenté de 6.83 % par rapport à celles de 2024 passant de 558 787.02 € à **596 940.99** € soit + 38 153.97 €.

La variation en recettes de fonctionnement est la suivante :

- Chapitre 013 – Atténuation de charges : augmentation de 318 % correspondant au remboursement des indemnités journalières suite congés maternité / arrêt maladie
- Chapitre 73 – Impôts et taxes : augmentation de 8.91 % passant de 376 086.75 € en 2023 à 409 591.12 € en 2024 soit + 33 504.37

Dans l'ensemble, les recettes de fonctionnement restent les mêmes que l'année précédente



FONCTIONNEMENT DÉPENSES

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **548 151.13 €**.
 Elles se répartissent comme suit :

Charges de personnel : **232 406.33€ (42%)**
 Charges à caractère général (électricité, entretien bâtiments, carburants...) : **207 244.96€ (38 %)**
 Charges de gestion courante (subventions aux associations, contribution ALSH...) : **95 815.59 € (18 %)**
 Charges financières : **5 357.95 € (1%)**
 Fonds de péréquation : **7 016.00 € (1%)**

Les dépenses ont augmenté de 12.21% par rapport à celles de 2023 passant de 488 515.38 € à 548 151.13 € soit + 59 635.75 €.

Les variations en dépenses sont les suivantes :

- Électricité (art. 60612) : +14,74 % soit +3 543,42 €.
- Terrain (art. 61521) : +59,32 % soit +16 391,83 €, dû à des travaux : Curage de fossés, hydrocurage de bus
- Frais d'actes et de contentieux (art. 6227) : +1 845 €, liés à un recours juridique contre la commune.
- Fêtes et cérémonies augmentation car organisation marché des producteurs et Cinéma en plein air

INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement se sont élevées à **221 862.48 €**.
 Elles se répartissent comme suit :

- Du Fonds de Compensation de la TVA : **28 997.50 €**
- De la taxe d'aménagement : **8 967.65€**
- Des subventions d'investissement : **67 915.31 €**
- Des dépôts et cautionnement reçus : **365.00 €**

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **218 085.99€**. Les Investissements ont été les suivants :

- Voirie et réseaux : **3 689.66 €**
- Hangar multi-activités : **149 266.21 €**
- Travaux sur Bâtiments : remplacement de la PAC air/eau logement communal (9 667.20 €) / travaux de peinture sur la mairie (16 273 €)
- Achat lave-vaisselle pour la salle des Arcades : **2 601.24 €**
- Auquel s'ajoute le remboursement de la dette : **34 119.29 €**



Elections municipales



Pour les prochaines élections municipales de 2026, un nouveau mode de scrutin a été voté par le Parlement.

1er point : la parité. Les listes de candidats doivent respecter une alternance stricte entre hommes et femmes

2e point : le mode de scrutin.

Jusqu'alors, les conseillers municipaux étaient élus au scrutin majoritaire plurinominal à deux tours, c'est-à-dire que les candidats ayant reçu le plus de voix étaient élus.

La mesure adoptée modifie ce système, qui sera désormais le même que pour les communes de plus de 1 000 habitants, c'est-à-dire un scrutin proportionnel.

Désormais, les électeurs votent pour une liste entière, et non pour des candidats individuels (plus de panachage possible)

Répartition des sièges : Les sièges au sein de l'assemblée sont ensuite attribués en fonction du pourcentage de voix obtenues par chaque liste



« Ils sont tri forts ces Béarnais ». Ce slogan, visible dans tout le Béarn, félicite les efforts consentis par les 300 000 habitants sur le tri au quotidien. Il faut être clair, le premier maillon de la chaîne, c'est chaque habitant du Béarn, c'est vous ! Des gestes justes et faits avec soin permettent de maximiser la valorisation de tous les emballages, notamment les cannettes en aluminium et les capsules de café dans la poubelle jaune. Le contenu de celle-ci part ensuite direction le centre de tri de Sévignacq.

Ce site, un des plus performants de France, est capable de trier de manière précise tous les déchets de la poubelle jaune, revendus ensuite à des filières spécialisées pour créer de nouveaux produits.

En Béarn, c'est bien simple : 100 % des capsules de café sont recyclées ! Alors qu'en France, seulement 50 % du territoire est doté d'outils technologiques pour réaliser cette action. Les ordures ménagères, elles, empruntent le chemin de l'unité de valorisation énergétique de Lescar. Incinérées, elles produisent de l'énergie pour le réseau de chaleur de l'agglomération, alimentant les bâtiments publics et certaines résidences collectives. Sans oublier les déchets verts transformés en compost via votre contenant ou en déchèterie. Ce cercle vertueux, chapeauté par Valor Béarn qui traite les déchets de 300000 habitants sur le territoire, est à faire perdurer. Pour continuer à dire « Ils sont tri forts ces Béarnais »

Redevance incitative

Les communes de l'ancien Miey de Béarn sont des précurseurs en matière de tri des déchets. Contrairement à la plupart des autres communes, le ramassage des ordures ménagères n'est pas inclus dans la taxe foncière.

La redevance incitative c'est quoi ? Il s'agit d'un système de facturation de la gestion des déchets où le montant à payer dépend de la quantité de déchets produits par chaque foyer. En d'autres termes, plus vous produisez de déchets, plus vous payez. L'objectif est d'encourager les habitants à réduire leur production de déchets et à mieux trier.

Une obligation : chaque foyer doit avoir un abonnement déchets, avec des conteneurs jaunes et verts.

Une mise à jour a été réalisée avec les services de l'agglomération sur tous les abonnements. Des anomalies ont été relevées : foyer sans bac, abonnement à la mauvaise adresse..

Vous allez donc peut-être recevoir un courrier du service déchets de l'agglomération si vous êtes concerné par ces anomalies.

Si vous avez des questions par rapport à ce sujet, n'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie.

Recensement militaire

Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement !

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire pour tous les jeunes Français, filles et garçons. Cette formalité est indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et est également nécessaire pour s'inscrire aux examens (baccalauréat, permis de conduire,...). Le recensement se fait auprès de la mairie de Bougarber, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.



1er réseau national et associatif de service à la personne

L'ADMR (Association d'aide à domicile en milieu rural) LESCAR recrute pour des emplois d'été de Juin à début septembre toutes personnes intéressées pour la réalisation des tâches suivantes : **courses, entretien domicile, aide à la préparation ou à la prise des repas, accompagnement des personnes**

Conditions requises : avoir **18** ans minimum et être détenteur du permis de conduire

Des postes d'auxiliaires de vie ou d'aides ménagères sont à pourvoir tout au long de l'année.

Contact : Secrétariat de l'ADMR Lescar – Hôtel d'entreprises – 64230 POEY de Lescar

Tél : 0559687988 – Mail : lescar@admr64.org



Coin des associations

APEB

La bougarbersienne 2025 : un trail solidaire au cœur du village
L'association des parents d'élèves est heureuse d'annoncer la 5ème édition de la Bougarbersienne qui se tiendra le **samedi 4 octobre 2025**. Cet événement sportif et convivial vise à financer les sorties scolaires des enfants tout en dynamisant la vie du village.
L'événement propose cette année des nouveautés pour ravir les participants de tous âges et de tous niveaux.

Une soirée festive avec restauration et buvette prolongera les réjouissances. Cette année encore l'événement soutiendra l'association « Vaincre la mucoviscidose » ainsi que l'association ARTC.

L'APEB a besoin de votre aide pour faire de cette manifestation un véritable succès ! Nous vous invitons à notre première réunion d'information pour les bénévoles qui aura lieu le **mardi 13 mai 2025 à 20h30 à la salle des Arcades**. Que vous soyez un habitué ou que ce soit votre première fois, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues!

Pour plus d'information, contactez-les : labougarbersienne.apeb@gmail.com



Agenda

8 Mai : Célébration du 8 mai à 11h30 au monument aux morts à Bougarber

17 Mai : Journée citoyenne

31 Mai : Pièce de théâtre à la Salle des Arcades par la compagnie Sept en scène

20 - 21 juin : Pièce de théâtre à la Salle des Arcades par l'association Art2Bou

4 Juillet : Marché des producteurs organisé par la Municipalité

4 - 5 Juillet : Finales du tournoi externe de pala

Fontaine de Jouvence

Le vendredi 7 mars, l'Association Fontaine de Jouvence a organisé une sortie au Pays Basque dans la province de la Soule. Quelques habitués des clubs voisins étaient parmi nous, pour aller visiter la grotte de la Verna à Sainte-Engrâce. Tout le monde fut ébahi par cette immensité, grâce à la très bonne explication donnée par un spéléologue qui nous a apporté toutes les informations sur la découverte et l'accès à cette splendeur souterraine. Nous avons également visité l'église de ce très joli petit village. À la suite du copieux et savoureux repas savouré au restaurant « Berriex ». Au cours de l'après-midi, notre guide Marie-Christine a partagé avec nous l'histoire et la vie tumultueuse de la vallée, souvent influencée par les caprices du gave le Saison. Ses explications, toujours très claires et précises, ont été grandement appréciées de tous. Afin de terminer cette agréable journée baignée par un soleil resplendissant, nous avons beaucoup apprécié les observations et les éclaircissements au sujet du château Daguerre et du fronton de Tardets.

Nous avons repris le bus pour retourner dans notre village, on entendait constamment la même interrogation : quand est-ce qu'on repart ?

Pour un séjour de deux jours et une nuit en Dordogne en juin, ne tardez pas à réserver au 06.23.35.77.08.

L'association Fontaine de Jouvence organisera une matinée à la prévention routière, qui se tiendra le vendredi 6 juin, dans la Salle des Arcades, de 9h à 12h, ouverte à tous. La participation est gratuite



Rappel

À l'approche des beaux jours, le **moustique tigre** fait son retour dans nos régions.

Quelques gestes simples peuvent faire la différence :

- Supprimez les eaux stagnantes : videz soucoupes, seaux, jouets d'enfants, bâches...
- Couvrez les réservoirs d'eau (bidons, récupérateurs).
- Entretenez vos gouttières et évacuations régulièrement.
- Soyons vigilants et adoptons les bons réflexes dès maintenant !



BOUGARBER : l'après-guerre

Au sortir de la **2^e guerre mondiale**, la France est exsangue, tout est à reconstruire, : infrastructure, économie, administration. La nourriture manque, le rationnement est organisé. Relancer la production agricole est la priorité. C'est celle-ci qui nous intéresse aujourd'hui car elle va impacter directement la vie de nos villages dont le rôle sera majeur pour accélérer la renaissance du pays.

C'est ainsi que commence la narration de notre grand témoin du jour : **Georges Labadot**.

A travers BOUGARBER, nous pouvons considérer qu'il s'agit de la situation de la vie rurale et de ses particularités en France à cette époque.

A l'aube de la deuxième moitié du XX^e siècle, 350 habitants peuplent le village. Avec le retour de tous les hommes mobilisés contre l'occupant, qu'ils soient résistants, prisonniers ou travailleurs forcés, les structures sociales et administratives des villes et villages se remettent peu à peu en place.

A BOUGARBER, ce sont 28 fermes qui reprennent leur activité. Les productions sont très diversifiées. Les céréales, dont la culture est dominante, sont essentiellement destinées à la nourriture du cheptel bovin, ovin, porcin et de la volaille. Plus précisément, le maïs sera destiné aux animaux alors que le blé sera échangé auprès du boulanger Larquier de Mazerolles contre des bons. Ils serviront à payer le pain toute l'année. Les surfaces cultivées sont en général d'une vingtaine d'hectares. Rien n'est gaspillé. Même plumes et peaux de lapin sont conservées car collectées régulièrement par le « plumaqué ».

Chaque ferme dispose aussi d'une vigne qui produit suffisamment de vin pour ses besoins propres. On accroît cette production par de la « piquette », breuvage constitué d'eau sucrée mélangée au moult de raisin puis filtrée. Ce sera la boisson rafraîchissante durant les travaux des champs.

C'est au **début des années 50** qu'est apparue une culture nouvelle, celle du tabac. Très vorace en heures de travail, elle nécessite beaucoup de soins : plusieurs opérations se succèdent durant la croissance de la plante : ébourgeonnage, effeuillage, enfilage des feuilles sur les fils de fer puis constitution des ballots. Les efforts sont toutefois récompensés car les gains sont importants, bien que parfois la récolte soit anéantie par un orage de grêle.

Livré à la gare d'Artix, la qualité du produit de cette culture est évaluée par un contrôleur qui en estime le prix.

Outre le travail de la ferme, chacun se rend aux halles de Pau le lundi pour vendre fruits, légumes, œufs et volailles très appréciés des citadins.

L'année est aussi ponctuée d'événements divers : ainsi le comité agricole de Lescar qui se tient le premier jeudi du mois de février est l'occasion de rencontres, d'échanges, de découvertes de nouveaux matériels, de vente d'animaux et parfois d'un concours de labour. Pour l'anecdote, en 1956, la neige a commencé à tomber en fin de matinée pour recouvrir le sol durant un mois, tant le froid était intense.

Le pèle-porc et le battage des céréales rassemblent aussi les gens du village. A cette époque-là, l'entraide et la solidarité compensent la faible mécanisation de l'agriculture et créent le ciment d'une société rurale tournée vers l'avenir. Autre moment privilégié, l'espérouquère (dépouillement du maïs) où travail et convivialité permettent de se retrouver. La dernière soirée sera festive, avec Bourret et châtaignes en accompagnement.

C'est enfin lors de la Saint Matthieu, la fête annuelle de Bougarber très appréciée de tous. Elle perdure avec toujours autant de succès. Elle est suivie trois semaines plus tard de la « re-fête » réservée aux seuls habitants du village.

Mais le temps a passé, nombreux sont les jeunes qui partirent faire leur service militaire en Algérie ou au Maroc. Chaque dimanche, le village se retrouve autour du stade pour assister aux matchs de football et participer aux agapes qui suivent.

En 2009 le remembrement a changé la répartition des terres agricoles.

Bougarber a changé de visage ! Le profil des 900 habitants n'est plus le même. Pourtant un état d'esprit spécifique à nos communes rurales perdure. Le nombre d'agriculteurs s'est considérablement réduit. Bien que l'épicerie et le poste d'essence aient disparu, quelques commerces maintiennent un lien social. L'artisanat très diversifié est bien vivant.

De nombreuses associations se sont créées, à l'origine de nouveaux événements festifs ou sportifs. L'école est toujours bien présente avec une centaine d'élèves. C'est le signe d'une grande vivacité qui augure bien de l'avenir du village.

Ainsi va la vie.



Alain Girard

UNE FOLLE ENVIE D'AGIR POUR TON VILLAGE ?
VIENS PARTICIPER AVEC NOUS À CETTE JOURNÉE !

j'peux pas, j'ai...

Journée citoyenne

RDV
SALLE DES
ARCADES

Samedi 17 mai
de 9 à 12h

Rangement église

Désherbage manuel du cimetière et terrain de pétanque

Entretien terrain de foot pour préparer le travail des prochains
ateliers jeunes de cet été



COLLATION
OFFERTE PAR

Bougarber

